



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question au Gouvernement n° 2648

Texte de la question

GRÈVE À PÔLE EMPLOI

M. le président. La parole est à Mme Laurence Dumont.

Mme Laurence Dumont. Monsieur le président, ma question s'adresse au secrétaire d'État chargé de l'emploi. À l'appel de l'ensemble des syndicats, les salariés de Pôle emploi sont aujourd'hui en grève. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.)*

M. Guy Geoffroy. Encore !

Mme Laurence Dumont. Depuis la création de Pôle emploi, le service public de l'emploi n'a plus les moyens d'assurer ses missions. Le demandeur d'emploi est devenu un objectif chiffré de placement, exclu de toute relation personnalisée. L'agent du service public de l'emploi, quelles que soient ses compétences et quelle que soit sa motivation, est transformé en machine à placer, par téléphone ou écran interposé, sans relation avec les entreprises. Les salariés de Pôle emploi n'en peuvent plus et les chômeurs sont perdus, parce que les moyens accordés par l'État baissent inexorablement et que vous avez acté la libéralisation de l'activité de placement, pourtant proscrite par la Convention internationale du travail.

Bref, monsieur le secrétaire d'État, vous enterrez le service public de l'emploi, dans un contexte économique où son rôle est pourtant primordial ; vous abandonnez les chômeurs et les agents qui ne supportent plus de travailler dans de telles conditions ; vous persistez avec le budget 2011 où vous supprimez 1 800 emplois, en le justifiant par de soi-disant gains de productivité et par une inflexion du chômage !

Si pour vous, plus de cent dossiers suivis par agent constitue un gain de productivité, sachez que cela se fait au détriment du retour vers l'emploi.

Monsieur le secrétaire d'État, le manque d'effectifs, le manque de moyens et de formation des agents entraîne aujourd'hui désarroi, colère et souffrance des deux côtés du guichet.

Ma question est donc simple et grave : avez-vous tout simplement décidé de sacrifier le service public de l'emploi ? *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe UMP.)* Vous savez combien certains opérateurs privés seraient trop contents de récupérer ce qu'ils appellent un marché. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC et sur de nombreux bancs du groupe GDR.)*

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi.

M. Patrick Lemasle. Et du chômage !

Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Madame Laurence Dumont, je tiens tout d'abord, avec Christine Lagarde, à rendre hommage devant la représentation nationale au travail effectué depuis maintenant plus de deux ans par les agents de Pôle emploi. *(Exclamations sur les bancs du groupe GDR.)*

M. Maxime Gremetz. Ah oui, c'est bien le moment ! Vous venez d'en mettre 1 800 à la porte !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. Vous l'avez rappelé, ils n'ont pas eu la tâche facile. En effet, ils ont dû faire face à une des crises les plus dures que notre pays ait connue depuis la seconde guerre mondiale tout en devant conduire un projet difficile, celui de Pôle emploi : réussir la fusion entre l'ANPE et les ASSÉDIC.

En ce jour de grève, avec une mobilisation qui est comparable à celle de l'année dernière, j'entends les préoccupations exprimées par les agents de Pôle emploi. Le Président de la République et le Premier ministre ont souhaité leur donner l'année prochaine les moyens dont ils auront besoin. Quelques chiffres précis, madame la députée : tout d'abord, il y a eu une revalorisation statutaire et salariale du travail des agents, qui était

attendue...

M. Maxime Gremetz. Arrêtez ! Vous venez d'en liquider 1 800 !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. Par ailleurs, la dotation de Pôle emploi l'année prochaine sera du même niveau que cette année, soit 1,36 milliard d'euros.

M. Maxime Gremetz. Non !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. Enfin, les effectifs étaient de 45 000 avant la crise, ils sont de 50 000 cette année.

Prenons juste un exemple sur lequel il faut rétablir la vérité : certes, la mission de recouvrement a été transférée à l'URSSAF, mais les 1 000 agents qui l'assuraient seront maintenus à Pôle emploi, ce qui va nous permettre d'avoir plus d'agents directement au contact des demandeurs d'emploi et des employeurs.

Par ailleurs, nous avons un travail à mener pour alléger les processus administratifs trop lourds et pour donner aux agents plus d'autonomie dans leur travail. Mais, madame la députée, les agents n'ont pas besoin de caricatures.

M. Maxime Gremetz. Arrêtez le bla-bla-bla !

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État*. Ils ont besoin d'être soutenus, comme ils l'ont été d'ailleurs lors de la consultation qui a été faite auprès de 500 000 demandeurs d'emploi : 60 % d'entre eux ont souligné que Pôle emploi était plus simple et plus efficace. C'est sans doute la meilleure réponse à votre question !

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

>

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Dumont](#)

Circonscription : Calvados (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2648

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Emploi

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 novembre 2010